



**Union des Habitants du CentreVille**  
**3, passage du Palais 38000 GRENOBLE**  
[uhcv.grenoble@gmail.com](mailto:uhcv.grenoble@gmail.com)

Monsieur Eric PIOLLE  
Maire de Grenoble  
11, bd Jean Pain  
38000 GRENOBLE

Grenoble, le 18 juin 2015

Monsieur le Maire,

A l'occasion du dernier Conseil d'Administration de l'UHCV, des représentants du Collectif Bergès-Brenier ont exposé les difficultés générées par la fermeture du quai Claude Bernard à la circulation automobile, mettant en exergue les nuisances de toutes natures que les riverains de ce quartier subissent de jour comme de nuit.

Cette correspondance n'a pas pour objet de vous exposer la problématique de la place Dubedout dans sa configuration actuelle - nous vous savons averti du fiasco conceptuel et opérationnel de notre entrée de ville -, mais de vous demander de mettre en pratique à cette occasion, de confirmer dans les faits, votre ambition de développer à Grenoble un modèle de démocratie participative.

En effet, le groupe de citoyens qui agit sous la bannière du Collectif Bergès-Brenier et nous-mêmes, membres de l'UHCV, sommes heurtés par l'argumentaire techniquement peu étayé - voire confus, contradictoire et dilatoire - qui est opposé par les responsables municipaux à une exigence citoyenne claire.

La place Dubedout est d'évidence un lieu stratégique qui dans le système « ante » ne connaissait pas de graves difficultés ; en conséquence nous, résidents et usagers, citoyens de cette ville, voulons connaître les actions que vous envisagez de conduire pour résoudre les difficultés de circulation et les nuisances afférentes - maintenant avérées - que l'installation du tram E a produites sur la place Dubedout et ses environs immédiats.

De surcroît, nous souhaitons, nous exigeons pouvons-nous dire, si l'article 15 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen a toujours du sens dans une ville qui se veut

- par la Journée des Tuiles - le lieu des prémices de la Révolution, que la « Société demande compte à l'Agent Public de l'Administration » c'est-à-dire que le concepteur de ce projet de la place Dubedout quasiment sinistrée s'explique.

Etant persuadés que vous comprendrez le bien-fondé de notre demande, nous vous assurons, Monsieur le Maire de notre haute considération.

Le Conseil d'Administration

